

## Questions fréquemment posées sur votre bon à valoir MediaMarkt

### **N'importe qui peut-il utiliser mon bon d'achat ?**

Non, le bon d'achat ne peut être utilisé que par son destinataire.

### **Où puis-je utiliser le bon d'achat ?**

Le bon d'achat MediaMarkt peut être utilisé pour tous les produits MediaMarkt sur la boutique en ligne de MediaMarkt et dans tous les magasins MediaMarkt locaux en Belgique.

- Sur la boutique en ligne, vous devez simplement indiquer le numéro de carte et le code PIN avant de confirmer.
- Dans les magasins locaux, vous devez présenter votre bon à la caisse.

### **Suis-je obligé de dépenser l'intégralité du montant du bon d'achat en une fois ? Ou bien puis-je le dépenser en plusieurs fois ?**

C'est à vous de choisir. Le bon d'achat MediaMarkt peut être utilisé pour un ou plusieurs paiement(s).

### **Quid du solde restant si je dépense moins que le montant de mon bon d'achat ?**

Le solde restant du bon d'achat MediaMarkt reste valable jusqu'à trois mois après le début de la livraison d'énergie.

### **Le bon d'achat a-t-il une date d'échéance ?**

Oui, le bon d'achat est valable 3 mois à compter de la date de début de la livraison d'énergie par Luminus. Après, le bon d'achat n'est plus lisible et le solde est perdu.

### **Puis-je prolonger le bon d'achat ?**

Non, le bon d'achat MediaMarkt est valable pendant trois mois et échoit ensuite. Aucune prolongation n'est possible.

### **J'ai perdu ou je me suis fait voler mon bon d'achat. Peut-il être remplacé/annulé ?**

Malheureusement pas. Si votre bon d'achat MediaMarkt est perdu ou a été utilisé sans votre autorisation, MediaMarkt ne peut ni le remplacer ni l'annuler.

### **Puis-je obtenir le remboursement du montant de mon bon d'achat ?**

Non, le bon d'achat MediaMarkt est destiné uniquement aux achats et aucun remboursement ne peut être effectué.

### **Quid du bon d'achat si je souhaite résilier mon contrat Greenfix (Pro) de manière anticipée**

Une résiliation du contrat dans les 3 mois a un impact sur votre bon d'achat.

- Si vous n'avez pas utilisé (entièrement) le bon, il perd sa valeur au moment de la résiliation.
- Si vous avez utilisé entièrement le bon, vous êtes redevable d'une indemnité à Luminus correspondant à la valeur résiduelle de 44 €.

Nombre de mois entamés après le début de l'approvisionnement énergétique	Valeur résiduelle en euros TVA de 21 % comprise
1	44,00
2	44,00
3	44,00
4-24	0,00

### **Où puis-je obtenir de plus amples informations sur le bon à valoir ?**

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le flyer qui vous est remis après la conclusion du contrat. Si vous avez d'autres questions, vous pouvez contacter:

- a. Nos conseillers dans votre magasin MediaMarkt
- b. Notre service client
  - o Via le [formulaire de contact](#)
  - o Par téléphone au 078/155 100